

04.07.2005 - 11:00 Uhr

Situation sur le marché des places d'apprentissage - juin 2005

(ots) - OFFT, Berne, le 04.07.05. La situation sur le marché des places d'apprentissage n'a pratiquement pas changé par rapport à l'année dernière. Selon l'enquête effectuée en juin par les cantons, la situation est surtout tendue dans les centres urbains. Des différences apparaissent entre les régions et les différents domaines professionnels. Par ailleurs, les mesures engagées pour favoriser la création de nouvelles places d'apprentissage ont des répercussions favorables mais le nombre de jeunes qui cherchent une place est également plus élevé.

Selon les données récoltées par les cantons, le nombre de places d'apprentissage proposées est suffisant au niveau national mais leur répartition par région ne correspond pas toujours à la demande. On constate cependant cette année que le nombre de jeunes qui cherchent une place d'apprentissage a augmenté. Cette hausse est liée non seulement à l'évolution démographique mais aussi à l'intérêt croissant des jeunes pour la formation professionnelle. La situation est notamment tendue dans les centres urbains de Zurich, Berne et Bâle. Si la demande en places d'apprentissage est forte dans les secteurs de la vente, des technologies de pointe, des arts visuels et de la santé, les places proposées sont au contraire difficilement pourvues dans les domaines de la construction et de l'alimentation notamment. La réduction du nombre de places d'apprentissage dans le domaine commercial a par ailleurs pu être freinée.

L'offre en places d'apprentissage est en constante augmentation. La disponibilité des entreprises à former des apprentis est élevée. Celle-ci va encore augmenter au cours de l'été, notamment en Suisse romande et au Tessin, régions dans lesquelles la mise au concours des places d'apprentissage démarre traditionnellement plus tard dans l'année. Les cantons renforcent en outre de manière ciblée les mesures mises en place l'année dernière pour mieux faire face aux problèmes locaux et régionaux. Leurs efforts portent particulièrement sur l'engagement de promoteurs de places d'apprentissage, la création de réseaux d'entreprises formatrices et l'encadrement individuel des jeunes sans place d'apprentissage (mentoring).

La vignette: une distinction pour les entreprises qui forment des apprentis

En signe de reconnaissance pour l'engagement des entreprises en faveur de la formation, l'OFFT et les cantons leur remettront cet été également une vignette. Elle est distribuée par les offices cantonaux de la formation professionnelle. Conçue de manière plus attrayante que l'année dernière, la vignette est très appréciée des entreprises et s'est imposée comme véritable instrument de marketing. De plus en plus de cantons participent en outre à cette action nationale.

Renseignements:

Mme Belinda Walther, centre de prestations Formation professionnelle, tél. 031 322 47 28 (belinda.walther@bbt.admin.ch)

Andreas Merk, Secteur Communication, tél. 031 322 83 63, andreas.merk@bbt.admin.ch